

Communiqué

Le 16 août 2005

Pour publication immédiate

LA COMMISSION LANCE UN APPEL D'OFFRES POUR AMÉLIORER LA STRUCTURE DE CONTRÔLE DE L'ENTRÉE DU CANAL DE DÉRIVATION

Les améliorations à la structure permettront d'augmenter la sécurité de la navigation et d'assurer une meilleure protection contre les incendies

Winnipeg (Manitoba) – La Commission du canal de dérivation du Manitoba a lancé un appel d'offres pour améliorer la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation, dans le cadre du projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« La structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation est un élément essentiel du canal de dérivation, qui est devenu un symbole de protection pour Winnipeg, a déclaré Steve Ashton, ministre de la Gestion des ressources hydriques. Au fil des ans, la structure de contrôle a protégé la ville de la crue des eaux de la rivière Rouge à maintes reprises. Cet investissement garantira la fiabilité de la structure quand nous en aurons besoin à nouveau. » M. Ashton a fait remarquer que depuis sa construction en 1968, le canal de dérivation de la rivière Rouge a fait économiser plus de 8 milliards de dollars de dommages à l'économie provinciale.

« La structure de contrôle est essentielle au fonctionnement général du canal de dérivation, a indiqué Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Après plus de 37 ans, il est normal de saisir l'occasion d'améliorer et de renforcer son intégrité structurale. »

Les travaux comprennent la modernisation générale des systèmes mécaniques et électriques de la structure de contrôle du canal de dérivation. Voici la liste des principaux travaux :

- a) fourniture et installation d'une nouvelle installation d'extinction d'incendie;
- b) fourniture et installation d'un nouveau système d'alarme incendie;
- c) fourniture et installation d'un système d'avertissement pour la navigation;
- d) modification du système hydraulique du treuil de vanne pour en améliorer la fiabilité fonctionnelle;
- e) fourniture d'une ou plusieurs unités de réserve de mise en pression du système hydraulique mobile;
- f) modification du système électrique de commande du moteur pour en améliorer la fiabilité fonctionnelle;
- g) enlèvement des composantes existantes remplacées au cours de cette modernisation.

« Ces améliorations vont augmenter la sécurité de la navigation à proximité de la structure, protéger celle-ci en cas d'incendie et améliorer la fiabilité fonctionnelle de la structure, a expliqué Ernie Gilroy, président de la Commission.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de l'appel d'offres, rendez-vous sur le site du service d'appel d'offres en ligne de MERX, au www.merx.com. Dans le cas de tous les appels d'offres que nécessite l'agrandissement du canal de dérivation, les documents de soumission numérique sont distribués **exclusivement** par l'intermédiaire de MERX. Les entrepreneurs devraient consulter le site de MERX régulièrement durant la progression du projet du canal de dérivation. La date limite de présentation des soumissions en réponse à la présente offre est le mardi, 13 septembre 2005.

Dans les prochains jours, on devrait déposer des appels d'offres pour la construction du pont de la route RPGC 59 et du pont de la route transcanadienne Est. La valeur approximative des appels d'offres qui seront lancés au cours de la première année de ce programme de cinq ans s'élève à 90 millions de dollars.

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge détournera plus d'eau autour de Winnipeg durant les inondations majeures et fera plus que doubler la capacité du chenal du canal de dérivation. En fournissant une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge protégera au-delà de 450 000 résidents, 140 000 maisons et 8 000 entreprises, et épargnera plus de 12 milliards de dollars de dommage à l'économie de la province.

-30-

Renseignements : Ronuk Modha
Commission du canal de dérivation
(204) 945-4178, (204) 793-3969, (204) 945-4900 ou 1-866-356-6355

Lise Jolicoeur, attachée de presse
Bureau de l'honorable Reg Alcock
Gouvernement du Canada
(613) 957-2666

Naline Rampersad
Communications du Cabinet, Manitoba
(204) 945-1494